

Intitulé du projet : CACAOLIVE - Réalisation d'une étude de faisabilité pour le projet de replantation cacaoyère en Côte d'Ivoire

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Côte d'Ivoire	37 500 €	Expertise filière cacao	AFD - Agence Française de Développement, CIRAD, Livelihoods	avril 2018 - mai 2018

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Valider la pertinence globale du projet de replantation cacaoyère en Côte d'Ivoire, – Livelihoods Fund For Family Farming - ainsi que sa faisabilité, son mode opératoire (organisation), ses activités pressenties et son budget.

Objectifs spécifiques

L'étude permettra également d'apporter des éléments de réponse aux questions soulevées lors du comité d'identification du projet en vue de sa présentation ultérieure aux instances de l'AFD pour octroi de la subvention.

Bénéficiaires

Le projet de replantation de cacaoyers vise à terme une superficie de 10 000 ha soit environ 6 000 exploitants. Il sera mis en place progressivement (pilote de 200 ha en 2017 – objectif global de replantation de 750 hectares entre septembre 2017 et août 2018)

Résultats

- R1.** Actualiser et compléter les éléments d'information (notamment sur la filière cacao en Côte d'Ivoire)
- R2.** Préciser avec les parties prenantes du projet son contenu et ses conditions de mise en œuvre (dont le montage institutionnel détaillé) dans une optique d'optimisation des impacts
- R3.** Préciser les avantages comparatifs et le caractère innovant du partenariat AFD/Livelihoods
- R4.** Clarifier le mode opératoire et le mode de décaissement des fonds qui seront apportés par le PRCC
- R5.** S'assurer de la complémentarité du projet avec les autres projets actuellement en cours sur la filière cacao en Côte d'Ivoire
- R6.** Définir les modalités de suivi et d'évaluation dans l'optique de favoriser le passage à l'échelle
- R7.** Faire une évaluation spécifique des enjeux et risques environnementaux et sociaux
- R8.** Evaluer la pertinence/faisabilité des actions proposées en faveur des jeunes et des femmes et, le cas échéant, de proposer des améliorations et/ou actions complémentaires

Activités